

CONSEIL ACADEMIQUE

Délibération n°2024-64

Du 19 septembre 2024

Relative à

« Projet de modification de l'offre de formation du BUT Génie Civil Construction Durable - GCCD »

Membres du Conseil Académique : 25

Présents : 13

Absents : 6

Procurations : 6

Présidente : Maria LONY	Présente	Collège F (Etudiants) :	
Collège A (professeurs d'université ou assimilés) : Mathieu NACHER Ghislaine PREVOT, VP Recherche	Proc. Damien DAVY Proc. Frédéric BONDIL	Joseph BELBRUN Manueline GEORGES (suppl.) Thalia PEREIRA-DO-NASCIMENTO Jamesly LAGUERRE (suppl.) Watsons TIENORD Nathalie RAMHIT (suppl.) James-Son DERISIER Deneser Rockefeller (suppl.) Sophia-wideline JOSEPH Chantal EDUARDS (suppl.) Rhagive JUSTE Yolande SIBE (suppl.)	Présent Absente Proc. Joseph BELBRUN Présent Proc. Joseph BELBRUN Présent
Collège B (Maîtres de conférence ou assimilés) : Frédéric BONDIL, VP CFVU Giulia MANERA	Présent Absente	Organismes de recherche : Harry ARCHIMEDE, INRAE Jean-Christophe ROGGY, INRAE (suppl.) Patricia MOULIN, IRD Frédéric MENARD, IRD (suppl.) Damien DAVY, CNRS Vincent GOUJON, CNRS (suppl.) Françoise DOUCHIN, CNES Marie-José GAUTHIER, CNES (suppl.) Jean-Bernard DUCHEMIN, Inst. Pasteur Christophe PEYREFFITE (suppl.) (1 siège vacant, IFREMER)	Absent Absente Présent Présente Présent
Collège C (Docteurs) : Ibrahima DIA Carole RACON	Proc. Frédéric BONDIL Présente	Personnalités extérieures Eric LAFONTAINE Sandra-Jules SAID-JEREMIE Henrietta VAN-KEEKEN Michaëlle MALFLEURY	Présent (départ à 16h00 – Proc. Maria LONY) Absente Proc. Maria LONY Présente
Collège D (Autres pers. enseignants) : Martine BUFFET Siège vacant	Absente	Assiste également Sandra LHUERRE STANIS ou représentant : Claude CHAUMET Olivier FRENET (CROUS)	Présente
Collège E (Personnels BIATSS) : Murielle HUBERT Jean THO KAU	Présente Présent		
Voix consultative (art. L953-2 du CE) Le Pdt (Laurent LINGUET) Le DGS (Christophe CHASSEGUET) L'agence comptable	Présent		
Personnalités invitées : Chrystel CLERY-TAMARIN (DAJI), Lydie GUIOVANNA (Gestionnaire des instances)			

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L123-1 à L123-9, L712-1, L712-4 à L712-7

Vu le décret 2014-851 portant création et organisation provisoire de l'Université de Guyane

Vu les statuts de l'Université de Guyane et notamment le chapitre 3

Vu l'arrêté 2022-218 modifiant l'arrêté n°2022-217 portant proclamation des résultats de l'élection aux conseils centraux de l'Université de Guyane

CONTEXTE :

Le département Génie Civil Construction Durable accueille depuis son ouverture en septembre 2018 en moyenne une douzaine d'étudiants en première année. Cet effectif correspond à un groupe de Travaux Pratiques (TP) et est fixé en raison d'une équipe pédagogique restreinte.

Lors de la réforme du BUT, le département GCCD a fait le choix de ne proposer qu'un seul parcours : Bureaux d'études Conception (BEC). Ce choix a été effectué en accord avec le DFR ST complétant ainsi l'offre de formation de niveau Licence Génie Civil au sein de l'Université de Guyane.

Toutefois, cette réforme et ce choix de parcours engendrent deux problématiques majeures pour le département :

- Une évaporation des effectifs en BUT2 et BUT3.
- Une difficulté d'assurer les passerelles entrantes

Les objectifs visés par la modification de l'offre de formation du BUT rentrent dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens (COMP) de l'UG et visent à répondre aux besoins du territoire tout en assurant une formation soutenable et de qualité. Les objectifs se déclinent comme suit :

- **Booster les effectifs du BUT GCCD** à travers l'ouverture de parcours attractifs pour les néo-bacheliers et en facilitant les passerelles entrantes en BUT2 et BUT3.
- **Offrir un meilleur vivier au Master GC**

A partir de la rentrée 2025, **ouverture de deux nouveaux parcours** et fermeture du parcours existant :

Ouverture des parcours suivants :

1. Travaux Bâtiments (BAT)
2. Travaux Publics (TP)

Les deux parcours proposés permettront de palier à la fermeture du parcours Bureaux d'Études Conception. En effet, les étudiants titulaires d'un niveau BUT2 Bâtiment ou Travaux Publics possèdent des compétences largement suffisantes pour intégrer un bureau d'Ingénierie en ciblant une alternance adaptée à leur projet professionnel en 3^{ème} année.

Sur proposition de la Présidente du Conseil académique de l'Université de Guyane

Le Conseil académique

Après en avoir délibéré,

Article 1 : APPROUVE la fermeture du parcours actuel et permet l'ouverture de deux parcours nouveaux.

Résultat du vote relatif à la présente délibération :

- | | |
|-------------------------------|----|
| ➤ Nombre de votants : | 19 |
| ➤ Ne prend pas part au vote : | 0 |
| ➤ Abstention : | 0 |
| ➤ Contre : | 0 |
| ➤ Pour : | 19 |

Décision : la présente délibération est **APPROUVEE**.

Le document validé est joint en annexe de la présente délibération.

Fait et délibéré à Cayenne, le 19 septembre 2024

La Présidente du Conseil Académique

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Lony', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

Maria LONY

PROJET DE MODIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU BUT GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE (GCCD)

Argumentaire ouverture-fermeture de parcours BUT GCCD pour l'année universitaire 2025-2026 et suivantes

1. État des lieux du département GCCD

Le département Génie Civil Construction Durable accueille depuis son ouverture en septembre 2018 en moyenne une douzaine d'étudiants en première année. Cet effectif correspond à un groupe de Travaux Pratiques (TP) et est fixé en raison d'une équipe pédagogique restreinte.

Avec le DUT (BAC+2), le département affichait un taux de réussite supérieur à 85% pour le passage de la première à la deuxième année, et délivrait en moyenne 8 diplômes par promotion. La quasi-totalité de ces diplômés continuent en Licence pro GC au DFR ST.

Depuis l'année universitaire 2021-2022, le DUT est remplacé par le BUT (Bachelor universitaire de technologie), diplôme de niveau BAC+3 (DUT+LP) comportant 4 parcours :

- Parcours Travaux Bâtiment (BAT)
- Parcours Travaux Publics (TP)
- Parcours Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments (RAPEB)
- Parcours Bureaux d'études Conception (BEC)

Lors de la réforme du BUT, le département GCCD a fait le choix de ne proposer qu'un seul parcours : Bureaux d'études Conception (BEC). Ce choix a été effectué en accord avec le DFR ST complétant ainsi l'offre de formation de niveau Licence Génie Civil au sein de l'Université de Guyane. Toutefois, cette réforme et ce choix de parcours engendrent deux problématiques majeures pour le département :

- **Une évaporation des effectifs en BUT2 et BUT3.** En effet, le taux de réussite pour le passage de la première année à la deuxième année est en dessous de 75% alors qu'il était nettement supérieur à 85% avec le DUT. L'échec concerne essentiellement les bacheliers technologiques (quota de 50% imposé par le rectorat). Pour ces bacheliers technologiques, le parcours BEC ne correspond pas toujours à leurs aspirations professionnelles (conduite de travaux, chef de chantier, ...), ce qui conduit à une baisse

de motivation ou à une volonté de réorientation. Ils préfèrent donc une trajectoire BTS + LP plutôt qu'un BUT. De plus, parmi les étudiants qui passent en deuxième année, au moins un étudiant demande chaque année un transfert vers un IUT en hexagone en raison de l'absence d'autres parcours à l'IUT de Kourou. De même, parmi ceux qui passent en troisième année, au moins un choisit chaque année de poursuivre en école d'ingénieur au lieu de continuer en BUT3. Ces facteurs exercent une influence considérable sur le nombre de diplômés par promotion et sur la soutenabilité de la formation.

- **Une difficulté d'assurer les passerelles entrantes** : en effet le BUT ouvre la possibilité aux BTS d'intégrer la formation en 2^{ème} ou en 3^{ème} année selon le projet professionnel des candidats. Cependant le parcours Bureaux d'Études Conception (BEC) proposé à l'IUT de Kourou n'est malheureusement pas attractif pour les diplômés des BTS Génie civil proposés en Guyane. Pour information, en Guyane on dispose de trois BTS en Génie civil (Bâtiment, Travaux Publics et Management Économie de la Construction) qui constituent le vivier principal de la LP GC – Parcours Construction du DFR ST.

Par ailleurs, la réforme du BUT permet aussi aux étudiants titulaires du BUT2 d'aller vers d'autres formations (écoles d'ingénieur, Licence pro). Cette ouverture engendre une érosion de nos effectifs en BUT3 qui est déjà très faible.

En conclusion, le choix du parcours et la limitation de la capacité d'accueil rendent difficilement la formation soutenable.

2. Propositions

Les objectifs visés par la modification de l'offre de formation du BUT rentrent dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens (COMP) de l'UG et visent à répondre aux besoins du territoire tout en assurant une formation soutenable et de qualité. Les objectifs se déclinent comme suit :

- **Booster les effectifs du BUT GCCD** à travers l'ouverture de parcours attractifs pour les néo-bacheliers et en facilitant les passerelles entrantes en BUT2 et BUT3. Une adaptation de l'offre à la demande qui permet d'accueillir plus d'étudiants tout en continuant à répondre aux attentes du secteur du BTP en termes d'insertion professionnelle par la voie de l'apprentissage.
- **Offrir un meilleur vivier au Master GC**

Proposition

A partir de la rentrée 2025, **ouverture de deux nouveaux parcours** et fermeture du parcours existant

a. Ouverture des parcours suivants :

- Travaux Bâtiments (BAT)
- Travaux Publics (TP)

L'ouverture de deux parcours distincts (Bâtiment et Travaux Publics) sur Parcoursup permettrait d'attirer un plus grand nombre d'étudiants, en leur offrant des choix plus spécialisés et adaptés à leurs intérêts. Cette diversification de l'offre de formation augmentera la visibilité et l'attrait du BUT GCCD, contribuant ainsi à une augmentation des inscriptions. De plus, elle s'adapte mieux aux BTS (Bâtiments, TP, MEC) proposés sur le territoire et favorisera les passerelles entrantes.

b. Fermeture du parcours actuel

Les deux parcours proposés permettront de palier à la fermeture du parcours Bureaux d'Études Conception. En effet, les étudiants titulaires d'un niveau BUT2 Bâtiment ou Travaux Publics possèdent des compétences largement suffisantes pour intégrer un bureau d'Ingénierie en ciblant une alternance adaptée à leur projet professionnel en 3^{ème} année.

c. Augmentation de la capacité d'accueil et viviers potentiels

Le tableau ci-dessous récapitule les effectifs visés pour chaque année et le vivier potentiel pour alimenter chaque promotion. Il est important de noter que le BUT3 sera proposé exclusivement en alternance.

Année	BUT1	BUT2		BUT3		Effectif total	
	Tronc commun	Parcours BAT	Parcours TP	Parcours BAT	Parcours TP	Visé	2023-2024
Effectif visé	28	13	13	13	13	80	25
Viviers	BAC Général BAC Technologique AUTRES	BUT1 BTS Bâtiment BTS MEC Autres	BUT1 BTS Travaux Publics BTS MEC Autres	BUT2 BTS Bâtiment BTS MEC Autres	BUT2 BTS Travaux Publics BTS MEC Autres		

3. Conclusion et points de vigilance

La mise en place de nouveaux parcours en BUT GCCD (Génie Civil – Construction Durable) et la lisibilité de l'offre de formation en GCCD représentent une opportunité stratégique pour

améliorer l'attractivité et la soutenabilité de l'offre de formation, de répondre aux besoins du secteur du BTP (Bâtiment et Travaux Publics), et d'optimiser les ressources au sein de l'université de Guyane. Cette démarche s'inscrit dans une vision à long terme, visant à offrir une formation de qualité tout en assurant une insertion professionnelle efficace pour les étudiants. Elle permet également de disposer d'un meilleur vivier pour alimenter le Master GC et pour augmenter nombre d'Ingénieurs en Génie civil en Guyane.

Compte tenu de la difficulté de trouver des vacataires à Kourou, au moins l'un des parcours en BUT3 pourrait être délocalisé au DFR ST.

Enfin, un renforcement des équipes pédagogiques Génie Civil est nécessaire pour répondre au projet de formation proposé et soutenir l'activité de recherche au sein de l'UG sur les éco-matériaux.



Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle

RENTREES UNIVERSITAIRES 2024 ET SUIVANTES

**DECLARATION D'OUVERTURE OU DE FERMETURE HORS VAGUE D'UN PARCOURS
DANS UNE SPECIALITE DE LP BUT EXISTANTE**

**(à renvoyer pour le 30 septembre de l'année précédant celle visée par la déclaration aux référents
accréditation du département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP)**

Établissement : Université de Guyane

IUT de rattachement : IUT de Kourou

Code UAI de l'IUT : 9730186P

Adresse : 4 Avenue Bois Chaudat, BP725, 97387 Kourou Cedex

Spécialité de LP BUT concernée par la demande (intitulé de la formation) : BUT Génie Civil Construction Durable

Code formation sur Parcoursup de la LP BUT : 23460
(uniquement pour les spécialités comportant des parcours type 1 ou 2)¹ :

Année d'ouverture de la LP BUT : 2025-2026

Parcours existant(s) : BUT Bureaux d'Études Conception (BEC)

Demande d'ouverture du parcours (intitulé du parcours) :

- Parcours BUT Travaux Bâtiment (BAT)
- Parcours BUT Travaux Publics (TP)

Demande de fermeture du parcours (intitulé du parcours et code de la formation sur parcoursup) :

- Parcours BUT Bureaux d'Études Conception (BEC) – Code 23460

Adresse du site d'implantation du parcours (si différent du site de la spécialité) : IUT de Kourou

Nombre de groupes :

- Parcours Bâtiment : 1 groupe
- Parcours Travaux Publics : 1 groupe

Formation initiale ou en alternance : Formation hybride (FI et FA)

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

1 – IUT DE ...

– CONSEIL DE L'IUT (avis et date) :

Conseil de Direction
05/09/2024
Avis Favorable



¹ Les parcours « type 3 » feront l'objet d'une création d'une nouvelle formation sur Parcoursup

